I. Droites

Définition

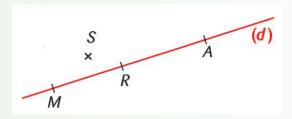
Une droite est un objet géométrique formé de points alignés. Une droite est illimitée des deux cotés.

Propriétés

- Une droite qui passe par deux points A et B, se note (AB) ou (BA);
- Si un point C appartient à la droite (AB), on note $C \in (AB)$.
- Si il n'appartient pas à la droite (AB), on note $C \notin (AB)$.

Exemple

Les points M, R et A sont alignés.



- La droite (d) passant par les points M et R se note
- Le point A appartient à la droite (MR), on note :
- Le point S n'appartient pas à la droite (MR), on note :

Définition

Une demi-droite est une portion de droite limitée d'un seul côté par un point, son origine.

Propriété

La demi-droite d'origine A et passant par B se note [AB).

